

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département du territoire

Office cantonal du logement et de la planification foncière

Direction immobilière Rue du Stand 26 - 1211 Genève 3 Tél. 022 546 65 14 Fax 022 546 65 90

Dossier N°

DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ETAT LOCATIF AUTORISE

		(e	t/ou d'autre	s éléments de	l'exploitation	1)				
Adresse de l'imm	euble :									
Propriétaire :										
Régie :										
Date de la dernièr						_ ' -				
Déconitulation de	difi	ations.				F		0/		
Récapitulation de		ations ges d'exploita	ation	(1):	Г		%			
	nypothéca		ation	(0)		-				
		de la subver	ntion	(2)		_				
 Budget 	pour rései	rve sur taux o	d'intérêts hy	` '		-				
Divers				(5):						
EN TOUT										
Etat locatif maxim	num autori	sé						%		
 Nouvea 	u, deman	dé dès le :		_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
 Actuel, 	autorisé d	ès le :				_	100			
MODIFICA	TION GLO	OBALE DEM	ANDÉE							
		_		/ unité F	_	atif total F	Différ			
Habitations	log	pièces	actuel	nouveau	actuel	nouveau	F	%		
Tiabitations	log	pièces pièces								
	log	pièces								
	log	pièces								
	log	pièces								
	log	pièces								
Commercial	log	pièces m²								
Commercial		III m²								
		m²								
		m ²								
		m ²								
		m²								
D		m ²								
Boxes Parking int.										
Parking ext.										
r arking oxi.										
Etat locatif globa	al :									
Observation :				1	ı	1				
Observation .										
Le soussigné dé	clare et	certifie que	les indicati	ons contenue	es dans la	présente dem	ande sont c	omplètes et		
conformes à la vé		•						-		
Date :	Date : Signature :									

MODIFICATION	explo	itatio	n										
Etat de la rés		::				it :		F/p					
Charges effectives des trois derniers exercices : (déductions faites des recettes de machine à laver, remboursements d'assurance et de locataires, etc. et à l'exclusion des intérêts et amortissements hypoth							20 20 20 nécaires)						F F F
Répartition des	deux	derni	ers exer	cices	et en	cours							
NATURE DES CHARGES D'EXPLOITATION								Ex. 20			. 20	Budget	
A. Charges fixes courantes													
dont <i>Charge fiscale réelle</i> B. Entretien courant													
C. Travaux important ¹													
- Nouveau bud		charg	ges dema	ndé		<u> </u>			L				
/. Budget act	uel												
	DIFFÉRENCE :												
	: joind			catior	de ta	ux, derniers a	avis d'é	éché	ance banca	ire et co	ontrat hypoth	nécair	e le cas échéant
	CRÉANCIERS TAUX HYPOTH HYPOTHÉCAIRES				IYPOTHÉCA				AMORTISSEMENTS			VARIATION F	
Nom ou sigle Rang		ing	Ancien	n Nouveau		Différence	Date d'applic	s/capital ²		F	Dates d'échéances	Per. ³	
					EN	TOUT :							
3. Diminution													
Tour event dim	TAUX DE SUBVEN			. ,			Quan-	Date Juan- d'application		Capital on déterminant			DIMINUTION F
Taux avant um.	faux avant dim. Quan- tième Taux		réduit à Quantième Diminution e			iulion en %	1 % _{tième} — u applica			711	determinant		ŗ
	EN TO	DUT :											
4. Etat de la ré	SATV	a elir	intárâts	211						F c	soit :		F/p
NOUVEAU BUD			mercic	<u> </u>			<u> </u>			_ ' , '			17Ρ
./. BUDGET ACT													
DIFFÉRENCE F													
5. Divers													

Les travaux importants doivent avoir été préalablement approuvés par le service compétent et sont à indiquer d'une façon détaillée sur une page annexe.
 Capital à la date d'application du nouveau taux hypothécaire.
 Périodicité : A = annuel - S = semestriel - T = trimestriel.